Formation Théorique « Psychologie et éducation canine »

Centre Hervé Pupier
Formation aux métiers du chien

Adresse : Lieu-dit « Montalivet » - 47170 Sainte Maure de Peyriac
Téléphone : 05 47 36 80 61 et 06 24 50 93 83
Mail : HP@hervepupier.com
Siret :811 491 554 00010
Déclaration d'activité : 84260259626
Organisme de Formation déclaré en Préfecture de la Drôme.
Enregistré sous le numéro 82 26 02166 26. Cet enregistrement ne vaut pas Agrément de l'état. *Article L.6352-12 du Code du travail.*

Site internet : http://www.hervepupier.com
Boutique en ligne : http://www.hervepupier.com/boutique

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Cette formation exclusivement théorique est à même d'apporter tous renseignements et conseils aux maitres de façon théorique sur l'éducation canine de base.

La formation théorique en psychologie et éducation canine vous permet d'avoir les connaissances théoriques suffisantes pour vous permettre de mieux comprendre tous les mécanismes de l'apprentissage et de l'éducation canine.

Cette formation reste un enseignement très spécialisé car elle englobe les éléments théoriques des techniques de base en apprentissage canin et en éducation canine mais aussi les connaissances théoriques en comportements canins, sur les différents troubles comportementaux et thérapies à mettre en œuvre.

Suite à cette formation théorique indispensable aussi bien pour le particulier que pour les futurs professionnels, il est conseillé de suivre l'une des formations techniques proposées (2 ème semaine de la formation éducateur canin par exemple)

En fin de formation vous sera remis une certification de *"Psychologie canine Théorique "* sous réserves du respect du code de déontologie de l'éducateur canin professionnel, que vous vous engagerez à respecter dans le cadre de votre travail. Vous obtiendrez une mention de qualité de votre travail à l'issue de votre session de formation.

THEMES ABORDES

PUBLIC CONCERNE ET NIVEAU REQUIS

- Toute personne ayant un projet professionnel dans le but de travailler en éducation canine que ce soit pour s'installer en tant qu'éducateur canin ou travailler comme tel dans une structure professionnelle ou associative (à condition de suivre une formation technique ensuite). Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant pratiquer ultérieurement l'éducation canine sur des chiens équilibrés ou présentant de petits problèmes de comportement.

Vous pourrez choisir par la suite votre formation technique parmi les formations « Éducateur canin professionnel » ou Éducateur canin technicien spécialisé ».

–

- Tout particulier, souhaitant suivre cette formation à titre personnel afin d'acquérir une meilleure compréhension du langage canin.

Autres personnes, nous contacter afin de vous conseiller sur l'opportunité de cette formation lié à votre cas et à vos souhaits.

Un niveau fin secondaire est souhaité.

LE METIER

- Connaissances théoriques en éducation canine.
- Ethologie canine. Apprentissages et techniques.
- Psychologie canine et troubles du comportement chez le chien.
- Initiation Psychologie humaine et interactions Humain – chien.

- Construction et assimilation des apprentissages en obéissance.

EN BREF :

Ce module exclusivement théorique est de 35 heures.

Psychologie canine et mécanismes d'analyse et de réflexion du chien. Etudes des différents mécanismes. Partie théorique. Les apprentissages et leur construction.

- Approche et analyse des sensibilités du chien.

THEMES ABORDES

INFORMATIONS PRATIQUES

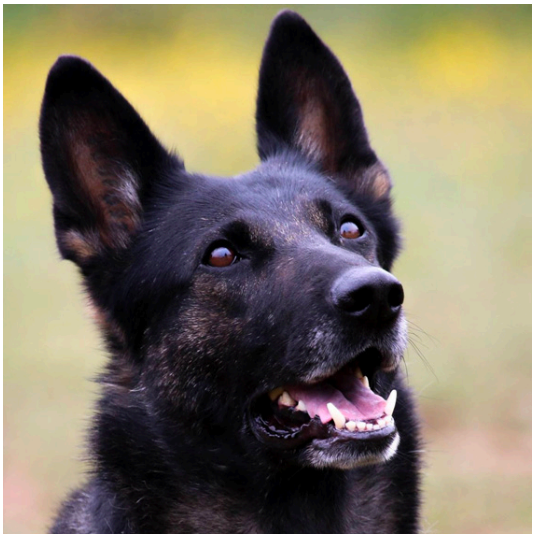

DUREE DE LA FORMATION

DUREE GLOBALE DE LA FORMATION :

5 journées soit 35 heures de formation.
.

HORAIRES :

Lundi à Vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h.

LIEU DE LA FORMATION ET ADRESSE D'ENVOI DE VOTRE DOSSIER.

Adresse : CENTRE HERVE PUPIER
Lieu-dit « Montalivet » - 47170 Sainte Maure de Peyriac – Lot et Garonne

Téléphone : 05 47 36 80 61 et 06 24 50 93 83

Mail : HP@hervepupier.com

CETTE FORMATION ETANT EXCLUSIVEMENT THEORIQUE. PAS DE CHIENS.

PRIX DE LA FORMATION

Tarif

Formation	Prix TTC	Règlement à l'inscription	Solde
Psychologie canine	1047.50 Euros	1047,50Euros	

Conditions d'exécution et règlement intérieur en annexe.

CERTIFICATION OBTENUE

La formation entraine la délivrance d'une certification de « Psychologie et éducation canine théorique » avec mention de qualité de travail.

Votre programme de formation comprend 2 évaluations théoriques.

HEBERGEMENTS

Hébergement :

Nous sommes dans le Lot et Garonne mais situés aussi près des départements du Gers et des Landes. Vous n'aurez donc pas de mal à trouver différents lieux d'hébergement. Le centre de formation ne s'occupe pas de l'hébergement et nous vous invitons à faire vos recherches dans les alentours de Sainte Maure de Peyriac (47170)

FORMATEUR

MONSIEUR PUPIER HERVE.

• Dresseur et éducateur canin spécialisé. Maitre de formation dans les disciplines de l'éducation canine, l'éducation canine spécialisée et le dressage canin depuis 1982. Eleveur Berger Allemand pendant 16 ans durant cette période.

• Etablissement déclaré en Préfecture de la Drôme. Direction départementale des Services vétérinaires. Environnement-Protection animale sous le numéro d'enregistrement : 26C-05-115.

• Titulaire du Certificat de capacité N°26080 relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie domestiques de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires.

• Titulaire du Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires.

• Titulaire du CESSCAM Certificat d'études pour les Sapiteurs au comportement canin et accompagnement des Maitres. Formation spécialisée, validée par le Ministère de l'agriculture et de la pêche et le Ministère de l'Intérieur de l'Outre-mer et des collectivités locales. Cesscam SAP N° 08.02.029.

QUELQUES TITRES OBTENUS :

Parmi de très nombreux concours et expositions, les principaux :

• Champion de France (jura) Nationale Elevage Berger picard (male).

• Champion d'Europe (Gênes - Italie) Berger Picard (mâle).

• Championnat de France de Bouviers Bernois Nationale Elevage Vichy Owen des Hautes Vernades classé 4ème (Mâle).

• 3ème au Championnat de France de Bergers de Beauce Nationale Elevage (Femelle).

• 1er de la Nationale d'élevage en Hovawart Mâle.

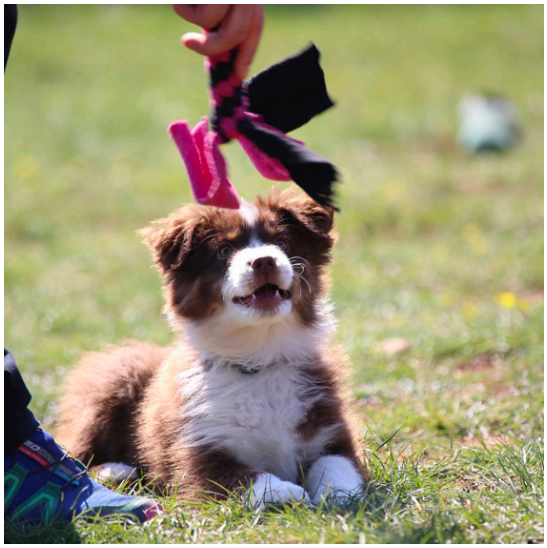

PRISE EN CHARGE TOTALE OU PARTIELLE DE VOTRE FORMATION PAR UN ORGANISME TIERS

Que ce soit en qualité de demandeur d'emploi ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle, il est possible que certains organismes puissent vous aider de façon partielle ou totale dans le financement de votre formation.

Il vous appartient de vous rapprocher de ces organismes en leur présentant cette documentation technique.

Si vous avez besoin d'un devis pro-forma personnalisé à vos noms et adresse, prenez contact avec nous, en nous précisant également la formation choisie ainsi que sa date. Nous vous ferons parvenir celui-ci pour l'étude de votre dossier par votre organisme de financement éventuel.

Le devis pro-forma peut être retiré directement en ligne à la rubrique téléchargement des documentations sur notre site internet.

Dans le cadre d'une demande de financement, si vous nous faites parvenir votre dossier d'inscription, celui-ci ne pourra être validé qu'après réception de l'avis de prise en charge.

Pour plus de renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour tous dossiers faisant l'objet d'une prise en charge par un organisme, s'ajoutent à ces tarifs des frais de dossiers d'un montant forfaitaire de 187.00 Euros.

PLANNING DETAILLE

Nom et prénom du stagiaire :

SEMAINE DE FORMATION :

Du Lundi au Vendredi inclus de 9h à 12h et de 14h à 18h
Partie théorique en Éducation et Psychologie canine.
Soit 35 heures de présence.

Présence du stagiaire du :
Absences :

Page à faire valider par l'organisme de formation à l'issue de celle-ci.

Ce dossier d'inscription (pages de 11 à 15) est à nous retourner dûment complété, paraphé et signé, accompagné de votre règlement (à l'ordre de « Centre Hervé Pupier »). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès réception.

INSCRIPTION A LA FORMATION « PSYCHOLOGIE CANINE.PARTIE THEORIQUE »

Nom et Prénom :

Date de naissance : **Sexe :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Téléphone Fixe : **Mobile :**

Mail :

M'inscris à la Formation « Psychologie et éducation canine. Partie théorique » se déroulant (suivant le calendrier des formations)
Du : **au :**

Tarif :

Formation	Prix TTC	Règlement à l'inscription	Solde
Stade 1	1047,50 Euros	1047,50 Euros	

Merci d'entourer votre choix dans l'un des deux tableaux ci-dessous :

Pour tous dossiers faisant l'objet d'une prise en charge par un organisme, s'ajoutent à ces tarifs des frais de dossiers d'un montant forfaitaire de 187.00 Euros

Je joins avec mon dossier d'inscription mon règlement de (voir tableau) ..... TTC, solde le jour d'entrée en formation.

En cas d'accord de paiement en plusieurs mensualités, voir les modalités avec M. Hervé Pupier.

Fait le à Signature
(Précédée de la mention
« Lu et approuvé »)

VOTRE PROFIL

Afin de nous permettre de cibler au mieux vos attentes et de pouvoir vous apporter lors de cette formation les éléments et conseils les plus judicieux à l'élaboration de vos projets, merci de remplir les rubriques ci- dessous :

Merci de nous résumer ci-après quels sont exactement :

1- Vos projets professionnels. Lieu d'exercice. Connaissances liées aux métiers du chien. Démarches déjà effectuées. Motivations entrainant vos choix dans les métiers du chien. Races de chien préférées :

2- Quelles sont exactement les activités professionnelles déjà exercées ainsi que votre cursus scolaire :

REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS D'EXECUTION POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION

TERRAIN, ACCES AU TERRAIN ET AUX LOCAUX, MESURES DE SECURITÉ

1- Les chiens doivent être **obligatoirement tenus en laisse.**
2- Les chiens doivent être détendus avant de pénétrer sur le terrain de travail et ne doivent y rentrer qu'à la demande du responsable.
3- Les chiens ne doivent pas divaguer sur les terrains de dressage et de détente sauf autorisation du responsable.
4- Les excréments accidentels doivent être ramassés par les maîtres.
5- Les chiens sont strictement interdits dans les locaux de bureaux et salle de formation.
6- Les box utilisés sont propres et doivent être rendus propres. Le matériel de nettoyage est fourni par le centre de formation.
7- Il est interdit de fumer pendant que l'on travaille son chien ainsi qu'en salle de formation. Des pauses sont prévues à cet effet.
8- Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés au sol, tout comme tout autre détritus. Des cendriers et poubelles sont prévues à cet effet.
9- Les parties privatives de l'entreprise sont des accès interdits.
10- Les véhicules doivent être garés sur la partie Parking du terrain.
11- Les chiens doivent être à jour de leurs vaccins ainsi que de tous documents obligatoires prévus par la législation.
12- Un devoir de réserve est exigé sur le travail de chaque maître et son chien et entre les stagiaires en formation.
13- Aucun coup sur un chien ne sera toléré.
14- Tenue vestimentaire et langage correct exigés.
15- Les différents lieux autorisés aux stagiaires sont propres et doivent le demeurer.
16- Les précautions et mesures de sécurité doivent être respectées. Les contacts avec un autre chien que le vôtre, ou contact chien à chien sont interdits, sans avis et autorisation préalable du responsable.
17- Le respect des horaires est impératif.

18- ASSURANCES : L'assurance responsabilité civile professionnelle de l'entreprise ne fonctionne en cas de problèmes, uniquement que sur le terrain d'entrainement et en présence et à la demande du responsable. Le stagiaire doit avoir une assurance responsabilité civile pour les autres cas.
19- En cas d'un nombre insuffisant de stagiaires à une session de formation, le centre se réserve le droit d'annuler celle-ci en proposant une autre date de formation. Le centre devra prévenir par courrier recommandé avec AR les stagiaires de cet annulation au moins 10 jours avant la date prévue de ladite formation.

FORMATION

1- Les appréciations du responsable ou des personnes habilitées par l'entreprise sur les contrôles de connaissances et remise des certifications de formation aux stagiaires sont irrévocables et sans appel.
2- Toute absence d'un stagiaire pendant sa formation devra être justifiée.
3- Toutes les formalités administratives, documents, avis de prise en charge et règlements doivent être assurés le jour d'entrée en formation.
4- Les sommes versées à l'inscription à une formation sont définitivement acquises par l'entreprise en cas de désistement du stagiaire pour quelle que cause que ce soit et ce, dans les 8 jours avant la date d'entrée en formation.
5- Une fois le stagiaire entré en formation, le montant de la formation est dû dans sa totalité en cas de départ non justifié ou non valable donné par celui-ci. L'organisme se réserve le droit d'expulser un stagiaire de la formation en cas de manquements de sa part quel qu'il soit, et dans ce cas l'entreprise remboursera le stagiaire au prorata du travail non fait.
6- Tout désistement à une formation ou le stagiaire est inscrit devra faire l'objet d'un courrier recommandé justifiant le désistement. Toutes pièces justificatives devront être fournies en annexes de la lettre de désistement. L'organisme de formation fera un avoir du montant de la formation ou du montant de l'acompte versé qui sera valable pendant une année complète sur une session ultérieure. Sauf cas de force majeure justifiée et à l'appréciation de l'organisme, il pourra être envisagé une annulation et un remboursement, frais de dossier de traitement à déduire.

Le Responsable - Hervé PUPIER

Signature du stagiaire, précédée de la Mention : « lu et approuvé »